

Plan d'Action du Gouvernement

Plan d'Action du Gouvernement				
Mesure	Autorité	Finalité	Date	
À court terme				
1	Finaliser la mise en place du mécanisme de suivi du plan d'action du gouvernement pour remédier aux vulnérabilités liées à la corruption et aux faiblesses de la gouvernance, afin de favoriser l'avancement rapide et concret de la mise en œuvre des recommandations issues du rapport EDG.	Présidence	Soutenir la mise en œuvre du plan d'action visant à remédier aux faiblesses de la gouvernance et aux vulnérabilités à la corruption.	Novembre 2023
2	Modifier les cadres juridiques et organisationnels relatifs à l'incrimination des délits de corruption, à la déclaration du patrimoine et aux conflits d'intérêts afin de les aligner sur les normes internationales et les principes de bonne pratique.	Ministère de la Justice (MJ)	Consolider le cadre juridique et organisationnel de la lutte contre la corruption.	Septembre 2024
	Projet de modification du code pénal et des textes réglementaires relatifs aux systèmes de déclaration de patrimoine et de conflits d'intérêts.			Juillet 2024
3	Définir une politique de propriété pour guider la gestion financière des actifs de l'État en matière d'investissements, de politique de dividendes, etc. et établir des procédures et des protocoles pour contrôler et vérifier le respect de la politique de propriété.	Ministère des Finances (MF)	Remédier aux faiblesses de la gestion des actifs financiers de la Mauritanie.	Septembre 2024
	Elaborer un projet de politique d'actionnariat (ou de participation) pour consultation, ainsi qu'un projet de plan pour la diffusion de la politique, la formation des fonctionnaires à son application et le contrôle de conformité.			Avril 2024
À moyen terme				
1	Etablir une agence nationale indépendante de lutte contre la corruption, en conformité avec les	Présidence	Renforcer la capacité de l'État à prévenir et à	Novembre 2024

	normes et obligations internationales, dotée de l'autorité et de la responsabilité de coordonner, de suivre et de mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption.		combattre la corruption de manière efficace, transparente et conforme aux normes internationales, contribuant ainsi à créer une culture de l'intégrité, de la transparence et de la responsabilité.	
	Rédiger un projet de loi portant création d'une agence nationale de lutte contre la corruption.			Juillet 2024
2	Renforcer l'application des cadres de réglementation et de surveillance prudentielles liés à la gouvernance, notamment par : i) l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action, assorti d'un calendrier, pour régler rapidement et de manière décisive la situation des banques sous-capitalisées et non viables; ii) le renforcement des cadres de réglementation et de surveillance des transactions entre parties liées; iii) l'adoption de conditions plus strictes en matière de divulgation d'informations sur les structures et les politiques de gouvernance des banques, les principaux actionnaires et le cadre de lutte contre la corruption; et iv) la mise en œuvre de nouvelles exigences en matière de gouvernance d'entreprise.	Banque centrale de Mauritanie (BCM)	Renforcer la surveillance du secteur financier en s'attaquant aux faiblesses de la gouvernance susceptibles d'être associées à la corruption.	Décembre 2024
	Établir et mettre en œuvre un plan d'action assorti d'un calendrier pour résoudre rapidement et de manière décisive les banques sous-capitalisées et non viables			Avril 2024
	iii) publier des exigences de divulgation accrues sur les structures et les politiques de gouvernance de la banque, les principaux actionnaires, et le cadre de lutte contre la corruption			Octobre 2024
3	Intensifier les activités de contrôle de la LBC/FT (contrôle hors site et sur site) pour les entités et les secteurs à haut risque, afin d'assurer le respect de la loi et des règlements en matière de LBC/FT, y compris les exigences relatives aux	BCM	Réduire le risque d'utilisation abusive du secteur financier pour blanchir des produits illicites, y compris ceux	Novembre 2024

	personnes politiquement exposées et à la propriété effective.		provenant d'activités de corruption.	
	Augmenter le nombre d'inspecteurs spécialisés en LBC/FT et fournir une formation continue pour garantir leur expertise			Janvier 2024
	Établir et mettre en oeuvre un calendrier d'inspections sur site pour les entités à haut risque, en accordant la priorité aux entités présentant les risques les plus élevés.			Juillet 2024
4	Veiller à ce que tous les grands projets fassent l'objet d'une évaluation ex post par des organes de contrôle, tels que l'IGF et l'IGE, et à ce que les résultats des évaluations soient publiés sur un site Web accessible au public ; et habiliter l'autorité de réglementation à faire respecter la concurrence dans les secteurs des services d'utilité publique.	MEDD	Améliorer la transparence et la surveillance des grands projets d'investissement en capital.	Janvier 2025
	Établir une définition des grands projets et déterminer la méthodologie utilisée pour réaliser leurs évaluations et rendre compte des résultats d'évaluation.			Juillet 2024
	Définir un plan pour effectuer des évaluations en 2025 pour tous les grands projets achevés au cours des 12 derniers mois.			Octobre 2024
5	Mettre en place un système de marchés publics par l'utilisation des procédures électroniques dématérialisées à travers le lancement d'un portail d'informations intégré qui permettra d'accélérer les achats tout en assurant leur transparence et leur intégrité en fournissant des informations exhaustives sur les marchés publics, les appels d'offres, les bénéficiaires et l'exécution des marchés dans un format accessible	Primature	Réduire les risques de corruption lors de la passation de marchés publics en appliquant la nouvelle loi sur les marchés publics et en veillant à ce qu'elle soit respectée.	Septembre 2025
	Examiner et améliorer l'exhaustivité et l'accessibilité des informations sur les marchés publics à l'aide de la plateforme d'administration en ligne des marchés publics.			Juillet 2024
	Étendre la plateforme d'administration en ligne des marchés publics à l'ensemble des transactions de marchés publics.			Décembre 2024

	Former les responsables des marchés publics, le secteur privé et les communautés à l'utilisation de la plateforme d'administration en ligne.			Avril 2025
6	Établir et mettre en œuvre un plan d'action assorti de délais pour améliorer la collaboration et le partage d'informations entre la Cour des Comptes, les autres services d'inspection et l'IGE. Ceci ira dans le sens de l'article 21 de la loi organique n. 2018-032 qui prévoit que la Cour est « rendue systématiquement destinataire du programme annuel d'activités des autres organes chargé du contrôle des finances publiques »	Cour des Comptes	Renforcer le contrôle et la responsabilité en établissant des protocoles d'échange d'informations et d'analyses.	Janvier 2025
	Définir les objectifs et les processus de partage d'informations, y compris les cadres de risques, entre la Cour des comptes et les différents organismes de contrôle.			Juillet 2024
7	Améliorer la gestion des terrains urbains du domaine de l'État par i) l'adoption de réglementations et de procédures claires pour l'affectation, l'attribution et la vente des terrains urbains du domaine de l'État, ii) la publication des réglementations et des transactions liées à l'affectation, l'attribution et la vente des terrains du domaine de l'État, et iii) la création d'une base de données accessible contenant des informations et des statistiques actualisées sur les terrains urbains du domaine de l'État, y compris les bâtiments administratifs.	MF	Favoriser la transparence et l'efficacité dans la gestion des terrains urbains du domaine de l'État, tout en réduisant les risques de corruption.	Septembre 2025
	Create a public searchable digital data-base of land titles in urban centers, including land titles for land owned by the state and a clear timetable for listing and reflecting all land titles			Avril 2024
	Publication des réglementations et des transactions liées à l'affectation, l'attribution et la vente des terrains du domaine de l'État,			Octobre 2024

8	Renforcer l'indépendance des tribunaux en réformant le système de sélection, de recrutement, de révocation et de transfert des juges et du personnel d'encadrement, notamment en limitant le rôle du Président dans le processus de nomination.	MJ	Améliorer l'indépendance et l'intégrité de la justice.	Septembre 2025
	Élaborer des projets de modifications législatives et réglementaires visant à renforcer le système de sélection, de recrutement, de révocation et de transfert des juges et du personnel d'encadrement.			Juillet 2024
	Finaliser les modifications législatives et réglementaires visant à renforcer le système de sélection, de recrutement, de révocation et de mutation des juges et du personnel administratif.			Décembre 2024
	Établir des protocoles et des procédures de suivi des performances judiciaires afin de soutenir la mise en œuvre d'un système révisé de sélection, de promotion et de discipline des magistrats, y compris des informations relatives à l'intégrité judiciaire.			Mai 2025
9	Réduire le nombre de régimes spéciaux et négociés, ainsi que la complexité des paramètres négociés, tout en maintenant l'attrait pour les investisseurs.	MEDD	Remédier aux faiblesses de la gouvernance fiscale en simplifiant les règles fiscales et les mécanismes administratifs de recouvrement des impôts.	Décembre 2024
	Produire un projet de simplification du code des investissements.			Avril 2024